NATIONS
UNIES

Conseil de sécurité

Distr.
générale

S/15302
20 juillet 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

JUL 21 1982

LETTRE DATEE DU 20 JUILLET 1982 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ETHIOPIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration rendue publique le 10 juillet 1982 par le Ministère des affaires étrangères de l'Ethiopie socialiste, qui concerne l'invasion et l'occupation continue du Liban par Israël.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Mohamed Hamid IBRAHIM

Annexe

Texte d'une déclaration publiée le 10 juillet 1982 par le Ministère des affaires étrangères de l'Ethiopie socialiste concernant l'invasion et l'occupation continue du Liban par Israël

Un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de l'Ethiopie socialiste a fermement condamné, aujourd'hui, l'agression cynique et le génocide perpétrés contre le Liban et le peuple palestinien auquel la République du Liban a offert refuge et abri. Bien que l'occupation par la force d'un pays souverain soit inadmissible en droit international, nonobstant, Israël s'est livré à une agression sans précédent et non provoquée qui s'est soldée par d'énormes pertes de vies et destructions de biens.

Le porte-parole a fait remarquer que le peuple et le Gouvernement de l'Ethiopie socialiste, qui ont toujours appuyé et continueront d'appuyer la lutte légitime du peuple palestinien, avaient espéré et escompé que l'ONU prendrait sans tarder des mesures efficaces pour mettre fin d'urgence à cette arrogante agression sioniste qui a laissé sans foyer des centaines de milliers de paisibles civils. Bien que l'ONU ait fermement condamné cette cynique agression, le fait qu'Israël persiste à dévaster de nombreuses villes libanaises, y compris la ville de Beyrouth, et poursuive ses menées barbares en vue d'exterminer les peuples libanais et palestinien est une source d'angoisse, de détresse et de préoccupation profonde pour le peuple et le Gouvernement de l'Ethiopie révolutionnaire.

Le porte-parole a fait remarquer, en outre, que l'action d'un agresseur arrogant qui lance une invasion non provoquée contre un pays indépendant, en toute impunité et sans la moindre crainte de se voir mis en échec, a des conséquences incalculables pour la paix et la sécurité internationales ainsi que pour la primauté du droit.

En conséquence, l'Ethiopie révolutionnaire condamne résolument cette agression sioniste flagrante et non justifiée et exige le retrait immédiat et inconditionnel du Liban des forces israéliennes d'invasion ainsi que le respect intégral de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, et du statut non aligné de la République libanaise. En conclusion, le porte-parole a réaffirmé également le plein appui de l'Ethiopie socialiste à la lutte légitime du peuple palestinien.